

# Projet #348: Unité de fabrication de comprimés effervescents



**Contact:** Mme. Hamdi Soukaina  
**Division des Procédés Industriels**



06 66 92 42 78



shamdi@mcinet.gov.ma

## Description du projet



Unité de fabrication de médicaments sous forme d'effervescents afin d'augmenter leur disponibilité sur le territoire Marocain et ainsi éviter les éventuelles ruptures de stock

**Principaux clients :** Pharmacies, Officines, hôpitaux...

## Filière

Industrie Pharmaceutique

## Sous-filière

Médicaments



## Indicateurs financiers (indicatif)

### Investissement potentiel

~60 – 100 Mns MAD

### Chiffre d'affaires potentiel

~100 – 300 Mns MAD (10 à 20 Millions de boîtes /an)

### EBITDA<sup>2</sup> (En % du CA)

~15% – 25%

### Emplois

~50 – 80 emplois directs



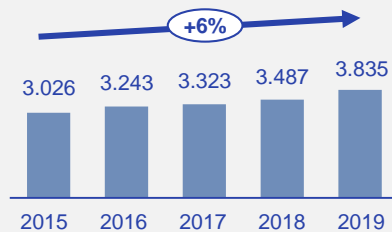
## Faits marquants

- Forme galénique s'adaptant à la production de médicaments essentiels ainsi qu'au marché des médicaments de confort qui est en pleine croissance
- Seuls 4 opérateurs fabriquent des comprimés effervescents au Maroc
- Opportunité identifiée pour la mise en place d'une unité de fabrication de comprimés effervescents

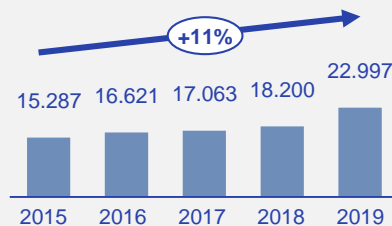


## Croissance et taille du marché

### Imports Maroc (Mns MAD)



### Imports CEDEAO (Mns MAD)



### Principaux pays d'exportation du Maroc



## Complexité du produit<sup>1</sup>



## Principaux intrants requis

✓ Produits chimiques



## Principaux avantages d'investissement

### Subventions

- Programme ISTITMAR PME ou TPE, en fonction du CA

### Aide à la formation

- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

### Foncier potentiel

- ZI Had soulaem
- ZI LAKHYAYTA
- Jorf Lasfer

### Financement

- Mezzanine PME
- Tamwilkom

(1) Product Complexity Index: Diversité et sophistication du savoir-faire requis pour produire un produit. Le PCI est calculé selon le nombre de pays qui produisent ce produit et la complexité économique de ces pays. Les produits les plus complexes, ceux que seuls quelques pays peuvent produire, ont le PCI le plus élevé (i.e. électronique, chimie) vs. les produits les moins complexes (i.e. matières premières, produits agricoles),

(2) Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement

Source : Office des Changes